



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

24 octobre 2017

Le soutien de la CRE aux agents D'ENEDIS : la condamnation de la violence imbécile

A l'heure où les agents d'ENEDIS interviennent à Saint-Martin, aujourd'hui en Irlande et partout où l'on a besoin d'eux pour rétablir l'électricité à la suite des catastrophes naturelles, Jean-François CARENCO leur exprime au nom de la CRE son soutien face aux actes de vandalisme inacceptables dont ils ont été les victimes à Limoges.

« Mettre le feu aux véhicules des agents d'ENEDIS pour nuire à l'exercice de leur mission de service public est un acte plus que condamnable » déclare Jean-François CARENCO « Prendre pour cible Linky, le nouveau compteur d'électricité doté d'une technologie performante au service de tous et de la diminution de notre empreinte écologique marque le rejet de tout effort de modernité en faveur du conservatisme le plus exacerbé. Il s'agit d'actes de vandalisme gratuits contre les biens du service public, contre les biens de chacun, ce qui est parfaitement insupportable »

Contact presse :

Anne MONTEIL : 01.44.50.41.77 – anne.monteil@cre.fr

Installée le 24 mars 2000, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) est une autorité administrative indépendante. Elle concourt, au bénéfice des consommateurs finals, au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz naturel. Elle veille à l'absence de toute discrimination, subvention croisée ou entrave à la concurrence.